

Règlement Sélection au Championnat de ligue PACA

Mis à jour le 22 Mars 2016

Le championnat concerne les catégories suivantes :

- Filière régionale (**Catégorie 7 au règlement**).
- N3
- N2
- N1
- Adultes : à partir de la catégorie Acier (Acier, Bronze, Argent, Or)
- Open : à partir de la catégorie 3 (3, 4, 5, 6)

Mode de sélection

Filière régionale, adultes et Open :

La sélection se fera à partir du classement Top Ligue de la manière suivante :

- Les 3 premiers garçons
- Les 3 premiers adultes
- Les 5 premières filles
- En cas d'ex æquo pour la 3 ème ou la cinquième place au Top Ligue, les patineurs auront l'occasion de se départager au cours du championnat.

NB : 2 compétitions dans la même catégorie sont obligatoires au cours de l'année pour être classé au Top ligue.

Attention au choix des catégories de concours !!

Pour les catégories 3 et 4, des sous-catégories +13 et -13 ans sont mises en place tout au long de l'année et seront respectées lors de la sélection au Championnat de Ligue.

Sur la saison 2015/2016, trois catégories sont particulièrement importantes en effectifs (la catégorie 3 (de moins de 13 ans), la 6 et la catégorie Régionale Minimes Filles (d3). Les critères de sélection ont donc été augmentés de 5 à 8 exceptionnellement pour ces 3 catégories.

Cas particuliers :

Cas N°1 :

Du moment où un patineur choisit en début de saison une catégorie, sa sélection pour le championnat se fera obligatoirement et seulement sur sa première catégorie d'inscription de la saison et, ce dans la mesure où il participe à 2 compétitions régionales dans la même catégorie, (sauf bien sûr, passage en catégorie supérieure dont les modalités sont définies ci-après).

En aucun cas un patineur ne peut redescendre de catégorie . Il peut uniquement monter de catégorie en cours de saison et sa sélection au championnat se fera de la façon suivante:

- *S'il a fait 2 compétitions dans la catégorie supérieure c'est dans cette catégorie que se fera sa sélection même si ses résultats ne lui permettent pas d'y participer (quelque soit le*

nombre de participation en catégorie plus basse)

- S'il a fait 2 compétitions minimum dans une catégorie puis une seule dans la catégorie supérieure, sa sélection se fera dans la catégorie la plus basse

Nationaux N1, N2 et N3 :

La sélection se fera à partir du Top France. Tous les patineurs classés seront sélectionnés au championnat de Ligue.

A l'issue de la compétition, le titre de champion sera donné dans chaque catégorie.

Certains compétiteurs de clubs (figurant en catégories nationales) n'ont pas effectués de compétitions nationales mais régionales. Ils seront qualifiés en Catégorie Nationale s'ils ont effectué au minimum 2 compétitions en régionales dans la même catégorie.

Exemple : 1 compétitrice de Nationale 3 n'a pas effectué de compétitions nationales mais des compétitions régionales en catégorie Nationale 3. Du moment qu'elle a effectué 2 compétitions régionales en N3, elle sera qualifiée dans la catégorie N3 pour concourir avec les Nationales.

Tableaux types de répartition des patineurs

Catégories	Garçon/Fille	Âge	Sélection
Catégories Open (3, 4)	Filles	-13	1
			2
			3
			4
			5
		13	1
			2
			3
			4
			5
	Garçons	-13	1
			2
			3
		13	1
			2
3			

Catégories Adultes (Bronze, Argent, Or)	Filles		1
			2
			3
	Garçons		1
			2
			3

Catégories Régionales (Poussins, Avenirs, Minimes, Novices, Junior/Séniors) Catégories	Filles		1
			2
			3
			4
			5
	Garçons		1

Open (5 et 6)			2
			3